

SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout agent réalisant des interventions sur chaussées ou à proximité.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

Être capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire et un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés de l'occupation du domaine public pour des travaux afin de mieux préparer les chantiers.

CONTENU

- Statistiques des Accidents du Travail,
- Dispositions réglementaires,
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.

• **Les risques liés aux interventions sur la voie publique :**

- Conséquences humaines pour les agents et les usagers,
- Conséquences pénales et économiques.

• **La signalisation :**

- Son rôle et sa fonction,
- Les principaux risques,
- Facteurs d'accidents.

• **Les diverses signalisations**

- La signalisation des personnes,
- La signalisation des véhicules,
- Les chantiers fixes,
- Les chantiers mobiles,
- Caractéristiques des signaux et dispositifs temporaires,
- La signalisation de nuit.

• **La mise en oeuvre :**

- Pose et implantation de la signalisation,
- La responsabilité de chaque acteur du chantier,
- Agir et savoir agir,
- Optimisation de la sécurité,
- Protections diverses,
- Les gestes de manoeuvre et signaux sonores.

• **Les protections :**

- Collective et individuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,

- Livrets techniques remis aux stagiaires,

- Exercices pratique en vue de la mise en place d'une signalisation temporaire de chantier.

BLINDAGE ET SÉCURITÉ DES TRANCHÉES

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout agent réalisant des interventions en tranchées.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Acquérir la maîtrise et le savoir afin d'assurer une protection individuelle et collective maximale,
- Valider toutes les connaissances en terme de gestion des risques liées à l'activité.

CONTENU

- Sécurité des personnes,
- Sécurité géotechnique.

• **Blindage :**

- Exigence du code du travail,
- Exigence selon la nature de terrain,
- Exigence selon les contraintes du site.

• **Les différents types de blindage :**

- Caisson, simple glissière,
- Double glissière, blindage avec traîneau mobile,
- Cas particulier des fosses sans butonage intermédiaire,
- Blindage spécial pour ouvrage de visite.

• **Tranchées étroites exécutées mécaniquement :**

- Utilisation des blindages préfabriqués,
- Matériels accessoires de montages,
- Dispositifs mobiles de protection,
- Les protections du personnel,
- Les dispositifs mobiles.

• **Etude préalable à la mise en oeuvre :**

- Importance de la préparation de chantier,

- Nature du sol (sondages, études géotechniques),
- Emplacement des réseaux existants (sondages, DICT),
- Etablir un plan d'installation et de circulation, voire de phasage des travaux,
- Arrêter le type de blindage en fonction des travaux à réaliser et de l'environnement.

• **Les consignes permanentes :**

- Les E.P.I.,
- Les protections collectives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,

- Livrets techniques remis aux stagiaires.